



Du 17 juillet 2024

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



ENGAGEMENTS SAISON 2024/2025

ÉCHÉANCIER ENGAGEMENTS PAR FOOTCLUBS

CATÉGORIES	PRIX	DATE LIMITE
Séniors D1, D2, D3	140 €	26 juillet 2024
Séniors D4	105 €	26 juillet 2024
Séniors D5	105 €	30 août 2024
U20	26 €	26 juillet 2024
U17	26 € / par équipe	16 août 2024
U15	26 € / par équipe	16 août 2024
FÉMININES		
Championnat à 8	105 €	30 août 2024
U13 toutes catégories	Gratuit	16 septembre 2024
FUTSAL		
Championnat Séniors	105 €	30 août 2024
Coupe de Savoie (Séniors à U13)	Gratuit	27 novembre 2024
U15 à 8	26 € / par équipe	
U17 à 8	26 € / par équipe	

ENGAGEMENTS SAISON 2024/2025

FESTIVAL U13 PITCH Gratuit
Pas de document d'engagement, les équipes engagées en championnat seront automatiquement engagées.
Une équipe par club

INSCRIPTION VIA L'APPLICATION « FAL » EN SEPTEMBRE

U12 F	Gratuit	23 septembre 2024
U11	Gratuit	23 septembre 2024
U9	Gratuit	23 septembre 2024
U7	Gratuit	23 septembre 2024

Un tutoriel sera disponible fin août.
Aucun engagement par mail ne sera traité
par la commission des Jeunes.

Les désidératas sont à saisir sur FOOTCLUBS

Aucun Désidérata envoyé
par mail ne sera pris en compte

SOMMAIRE

Comité directeur	page 2
Secrétariat	page 3 - 4
Trésorerie	page 5
Commission Sportive	page 6 - 7
Commission des Jeunes.....	page 8
Commission Technique	page 9 - 12

Commission Label	page 13
Commission Appel Disciplinaire	page 14 - 15
Commission des Arbitres	page 16 - 19
Commission de Discipline	page 20 - 21
Annexe :	page 22
➤ Amende administrative.	



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

15 juillet 2024

Assemblée Générale de rentrée

La traditionnelle assemblée générale de rentrée aura lieu le
Vendredi 30 août à 18h00 à LA ROCHETTE
(attention au changement de lieu).

FOOT FÉMININ

1) Le district de Savoie, en collaboration avec le 74, le 38 et le 01, va mettre en place la saison prochaine un championnat U18 F à 11. Merci aux clubs intéressés de bien vouloir nous faire connaître leur intention (cela ne vaut pas engagement définitif).

Engagement championnat U18 F à 11 :

- CHAMBÉRY SAVOIE FOOT

2) Dans le cadre du développement du foot féminin chez les jeunes, le district va offrir une paire de mini cages aux clubs qui ont engagé une équipe U12F ou U13F en 2023-24. Il s'agit des clubs suivants (liste corrigée) :
ENTENTE BASSE MAURIENNE ; UO ALBERTVILLE ; CHAMBERY SF ; FC CHAMBOTTE ; US CHARTREUSE GUIERS ;
EF CHAUTAGNE ; ES DRUMETTAZ MOUXY ; US LA MOTTE SERVOLEX ; US LA RAVOIRE ; MONTMELIAN AF ; FC
LAISSAUD ; ST PIERRE SPORT ; AS UGINE ; GPMT AVANT PAYS SAVOYARD ; FC HAUTE TARENTEISE ; FC
NIVOLET ; ES TARENTEISE ; CHAMBERY SPORT 73 ; FC MERCURY ; FC LA ROCHETTE.

3) A la suite de plusieurs sollicitations de clubs, le district de Savoie va mettre en place la saison prochaine un critérium foot loisir féminin séniors à 8. Les modalités (fréquence des matchs, dates en semaine ou en WE, ...) seront définies avec les clubs et selon leurs souhaits à la rentrée. Merci aux clubs intéressés de bien vouloir nous faire connaître leur intention (cela ne vaut pas engagement définitif).



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



SECRETARIAT

RÉUNION du Lundi 15 Juillet 2024

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 08 Juillet 2024 au 15 Juillet 2024

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

FC PONT - US GRAND MONT LA BATHIE – Yoann FURCY.

Commission Sportive :

US LA MOTTE SERVOLEX - CA YENNOIS - FC BEAUFORTIN QUEIGE - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL - COGNIN SP - ASSOCIATION FUTSAL K-PUC1 - A PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBÉRY - US GRAND MONT LA BATHIE - ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE - US LA RAVOIRE - US DOMESSIN (2) - FC PONT - GROUPEMENT JEUNES DE L AVANT-PAYS SAVOYARD – US CHARTREUSE GUIERS – US DOMESSIN (2) – US LA RAVOIRE – FC DES BAUGES.

Commission De Discipline :

Courrier :

FC VILLARGONDRAN.





Commission Des Arbitres :

Tayfun DURMAZ – Mathis DUTERME – Mehmet KARABULUT - Ali BOUBAKER – Gabbin BARLET – Rayan SOUIDI – Laurent CABY – Necmi KOCA.

Commission FAFA :

AS BOZEL (2)

Parution du prochain FOOT SAVOIE le 7 août 2024.

 	<p>PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION</p> <p>450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr</p>	 
--	---	--



Une communication concernant l'opération nationale : « **Le Foot entre en Jeu** »

N'hésitez pas à faire vivre ce dispositif au sein de votre club, pour préparer et anticiper au mieux la saison 2024/2025.

Vous retrouverez toutes les informations dont vous avez besoin :

- sur le site officiel de l'opération : <https://lefootentreenjeu.fff.fr/>
- sur le site du District de Savoie : <https://savoie.fff.fr/simple/les-clubs-entrent-en-jeu/>

Petite information importante :

La FFF récompensera les Clubs les plus investis dans le dispositif.
De multiples valorisations seront accordées selon le niveau d'engagement des Clubs dans la réalisation des fiches actions :

Médaille de bronze : 2 actions déposées

- Gain d'un bon d'essence de 50 euros "Intermarché"
- Eligibilité à une aide "AnS - PSF 2024"

Médaille d'argent : 4 actions déposées

- Gain d'un bon d'essence de 50 euros "Intermarché"
- Gain d'un bon d'achat Nike d'une valeur de 300€

Médaille d'or : 8 actions déposées dont obligatoirement une par thématique

- Gain d'un bon d'essence de 50 euros "Intermarché"
- Gain d'un bon d'achat de 500€ Nike
- Chance de remporter des places pour assister à un match de l'Equipe de France à l'automne 2024



TRÉSORERIE

Mercredi 17 juillet 2024

Virements

- | | |
|-------------------------|----------|
| ➤ ETS LE BOURGET DU LAC | 334.00 € |
| ➤ FC PONT | 335.00 € |





COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du 15 juillet 2024

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF.

Excusé : Jacky GACHET.

COURRIERS CLUBS

FC BEAUFORTAIN : lu et noté pour votre Inactivité partielle Séniors pour saison 2024/2025, vous devez la déclarer par mail à la ligue AURA.

APCR CHAMBÉRY : Reçu couleurs maillots.

USGM LA BATHIE : Reçu couleurs maillots.

AS HAUTE COMBE SAVOIE : Reçu couleurs maillots.

US DOMESSIN : Reçu couleurs maillots.

ES TARENTEISE 2 : Reçu couleurs maillots.

ES TARENTEISE2 : Désidératas à effectuer impérativement sur Foot clubs.

FC PONT : lu et noté, désidératas à effectuer impérativement sur Foot clubs.

COGNIN SP : lu et noté, le nécessaire a été fait.

ENT.S DRUMETTAZ : lu et noté, votre demande ne peut être prise en compte concernant la D5.

FC SUD LAC : lu et noté, désidératas à effectuer impérativement sur Foot clubs.

US PONTOISE : lu et noté.

NOTES AUX CLUBS

AS BOZEL : manque couleur maillots de prêt sur votre imprimé.

Saison 2024/2025

Date limite engagement par Foot clubs : 26 juillet 2024 pour les catégories D1, D2, D3, D4.

Date limite engagement par Foot clubs : 30 août 2024 pour la catégorie D5.

Pour tous problèmes liés aux engagements, merci de contacter immédiatement le District de SAVOIE via la messagerie officielle du club (Zimbra).

Merci de renseigner vos demandes de désidératas via Foot clubs avant le 26/07/2024.

AUCUN DÉSIDÉRATA NON SAISI SUR FOOTCLUBS NE SERA PRIS EN CONSIDÉRATION.

Nous envoyer l'imprimé couleurs maillots, complété entièrement (dont couleurs de prêt) pour le 02 septembre 2024 (imprimés sur le site du district) : <https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/impr-Couleurs-maillots-2024-2025-1.pdf>

Le calendrier des journées a été remis aux clubs à L'AG et se trouve sur le site du district : <https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/07/calendrier-2024-2025.pdf>



LA COMMISSION RAPPELLE QUE SEUL LES MAILS VENANT DE LA MESSAGERIE OFFICIEL DU CLUB SERONT
PRIS EN COMPTE pour la saison 2024/2025
Numéro du club « 0000000@laura.foot.fff.fr »

RAPPEL REGLEMENT SPORTIVES

Article 13 :

La Commission Sportive fixent les dates pour engager une équipe dans une compétition.

Article 13-2-2 :

Une fois le calendrier établi, aucun engagement ne sera plus accepté sauf pour le plus bas niveau du District.

Article 13-2-3 :

Tout club se retirant du championnat, une fois le calendrier établi, sera amendé suivant le barème en vigueur pour la saison





COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

Lundi 15 juillet 2024

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Informations engagements saison 2024/2025

Attention, les engagements doivent obligatoirement être réalisés sur le module FOOTCLUBS avant le 26 juillet 2024.

**ATTENTION Mr HANS ALAIN SERA ABSENT DU 08 AU 18 JUILLET
NE PAS LUI TELEPHONER CAR COMMUNICATIONS SURTAXÉES**

Bonnes vacances à tous.

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

15 juillet 2024

Pour information :

Les desideratas, ainsi que la déclaration d'entente, ne sont valables que pour la saison en cours.

Vous devez impérativement, pour la saison 2024/2025, saisir via FOOTCLUBS vos desideratas et vos ententes, avant le 26 août 2024.

Merci pour votre compréhension.

koesio
CONNEXION MAXIMALE

Vous accompagnez dans votre transformation numérique

Retrouvez-nous dans notre agence de Barberaz
04 79 69 87 60

koesio.com

Impression
Gestion & datas
Sécurité
Informatique
Gestion Documentaire
Communication



COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 17 juillet 2024

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

NOTE AUX CLUBS

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2024-2025.

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

<https://savoie.fff.fr/simple/calendrier-technique-2023-2024/>

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une **LICENCE DIRIGEANT** un certificat médical pour **LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE** est **OBLIGATOIRE**, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2024 - 2025

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 31 août 2024 et samedi 14 septembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 4

Lola BERTHOLDY RICHARD (JS CHAMBÉRIENNE)

Magalie MUZELET – Loïc TEXIER (MONTMÉLIAN A)

Quentin DI DONFRANCESCO (FC VILLARGONDRAN)

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 16 octobre 2024 et mercredi 6 novembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 0

- Formation CFI « Gardien de but » Module découverte - limitée à 12 personnes

Dates : samedi 19 octobre 2024 et lundi 11 novembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 1

Frédéric ROHLES (JS CHAMBÉRIENNE)

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : jeudi 31 octobre 2024 et samedi 14 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 0

- Formation CFI « FUTSAL » Module découverte - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 7 décembre 2024 et dimanche 8 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

Frédéric LUCHT (AS LE LYAUD ARMOY 74)

- Formation CFI Projet Club - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 14 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 0

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 18 janvier 2025 et mercredi 5 février 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 0



- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 7 mars 2025 et mercredi 23 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 0

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 12 mars 2025 et mercredi 26 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 2

Johnny HOAREAU – Thomas LAURENT (FC LAISSAUD)

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 29 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 0

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 19 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 0

- Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 12 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 14 mai 2025 et samedi 14 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 0

CERTIFICATIONS 2024 - 2025

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mercredi 13 novembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 21 novembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Romain LESUR (AIX FC)



Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 3 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 10 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 17 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

Marco SALERNO (US ANNECY LE VIEUX 74)

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 6 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 22 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 2 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 19 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0





COMMISSION LABEL

Président : Fabien FONTAINE

commissionlabel@savoie.fff.fr

Le 15 juillet 2024

Suite à la délibération de la commission départementale label validée par le comité directeur du district, **un avis favorable a été donné pour la saison 2023/2024 aux clubs suivants :**

ES TARENTOISE :

Label jeunes FFF – Niveau espoir

AS UGINE :

Label jeunes FFF – Niveau espoir

Label école féminine de football FFF – Niveau bronze

US LA RAVOIRE :

Label jeunes FFF – Niveau espoir

Label école féminine de football FFF – Niveau bronze

ENT S DRUMETTAZ MOUXY :

Label jeunes FFF – Niveau espoir

Label école féminine de football FFF – Niveau bronze

US LA MOTTE SERVOLEX :

Label jeunes FFF – Niveau excellence

Label école féminine de football FFF – Niveau argent

FC CHAMBOTTE :

Label jeunes FFF – Niveau excellence

Label école féminine de football FFF – Niveau argent

Félicitations aux clubs pour l'engagement dans la démarche et le travail fourni tout au long de la saison.



La décision définitive appartient au Conseil de Ligue Auvergne Rhône-Alpes et au bureau de la Ligue du Football Amateur.

Les candidatures pour la saison 2024-2025 sont ouvertes.

Reçue :

- FC SUD LAC



COMMISSION D'APPEL EN MATIERE DISCIPLINAIRE

Président : Fabien FONTAINE

Le 8 juillet 2024

COMPTE RENDU D'AUDITION

Dossier N°7 : Appel du club du GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD (GAPS) et du Comité de Direction du District de Savoie de Football contre la décision de la Commission d'appel en matière disciplinaire au sujet de la sanction infligée à l'encontre d'un joueur du club du GAPS concernant le match N° 28106556 ES DRUMETTAZ MOUXY - GAPS ¼ de Finale de la Coupe de Savoie U20 du 9 mai 2024.

Décision visée par l'appel : Sanction infligée à un joueur du club du GAPS : 3 Ans fermes avec date d'effet au 24/06/2024 et 260 € d'amende.

La Commission d'Appel en matière Disciplinaire composée de :
M. BILLAUD (Vice-président), C. VALENTINO (Secrétaire), B. CAMUS, S. COHEN, G. PILLET et J. LATHUILE.

Réunie le 8 juillet 2024 au siège du District de Savoie de Football,

En présence de :

Pour le club du GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD (GAPS) :

- Du joueur mineur incriminé, accompagné de sa mère
- M. Ferhat CAGLAR, licence n°2543285387, président du club de LA BRIDOIRE
- M. Olivier SCALZO, licence n°2520431681, éducateur

Pour le club de l'ES DRUMETTAZ MOUXY :

- M. Moussa CAMARA, licence n°9603327503, délégué terrain
- M. Bruno PELLEGRIN, licence n°2568639022, délégué terrain

A noter l'absence du dirigeant victime d'un coup.

Pris connaissance de l'appel du club du GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD (GAPS) et du Comité de Direction du District de Savoie de Football, pour les dire non recevables en la forme,

Néanmoins,

Considérant les témoignages nouveaux apportés par le joueur incriminé, la mère de ce joueur et les dirigeants des deux clubs,

La Commission d'Appel décide :

- De rouvrir le dossier concernant la sanction infligée au joueur du club du GAPS : 3 ans fermes avec date d'effet au 24/06/2024 et 260 € d'amende.
- De soumettre ce dossier à instruction.

Cette décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R 141-5 et suivants du code du sport (saisine obligatoire du Comité National Olympique et Sportif à Paris dans un délai de 15 jours préalablement à tout recours contentieux).

Le Vice-Président
Maurice BILLAUD

Le Secrétaire
Christophe VALENTINO



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75



arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 15 juillet 2024

La CDA

Présent : Mr Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO

Excusés : Mrs Luc ALIX, Maxime LAMBERT, Jacky MESTACH, Christophe DUPAYS, Alphonse LOMBARD, Emmanuel BONTRON,

COURRIERS

Courriers, Mails Club, Commissions :

Retour de dossier Arbitre complet pour la saison 2024/2025

- M. Abdelhafid MEGUIRECHE (demande Indépendant),
- M. Semchedine BOUCHELACHEM (demande Indépendant),
- M. Laurent CABY (US MONTMELIAN)
- M. Rayan SOUIDI (FC LAISSAUD)
- M. Gabbin BARLET (U S DOMESSIN)
- M. Ali BOUBAKER (US PONT DE BEAUVOISIN)
- M. Mathis DUTERME (AIX LES BAINS)
- M. Said SERBI (A P CROIX ROUGE)
- M. Ibrahim OUMOURI (CSF)

Retour de dossier Arbitre incomplet pour la saison 2024/2025

Néant

NOTE AUX ARBITRES



RENOUVELLEMENT DOSSIER ARBITRE 2024/2025 – PROCEDURE À L'ATTENTION DES ARBITRES ET DES CLUBS

La Commission Départementale de l'Arbitrage informe les arbitres et les clubs que
Le dossier de renouvellement pour la saison 2024/2025 est disponible dès maintenant
par téléchargement sur le site internet du District dans la rubrique « Document / Document Arbitrage ».
Également ce dossier sera adressé à chaque arbitre par voie postale.

RENOUVELLEMENT DOSSIER ARBITRE 2024/2025

NE PAS OUBLIER DE JOINDRE UN RIB

et

**LE REGLEMENT : CAISSE DE SOLIDARITE DE 10 EUROS
à l'ordre du District de FOOTBALL de SAVOIE**

NOTE AUX ARBITRES

**TRES IMPORTANT, POUR LE RENEUVELLEMENT et LA VALIDATION de votre DOSSIER MEDICAL "ARBITRE"
SAISON 2024/2025**

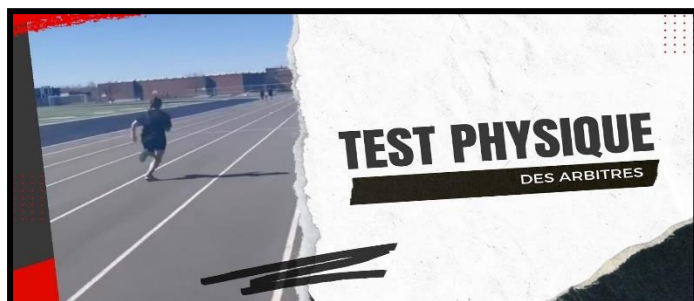
TROP DE DOSSIERS SONT EN RETOUR CAR NON CONFORME / PAS DE VALIDATION

Vous devez impérativement suivre la procédure comme indiqué sur la notice jointe avec votre dossier médical:

- 1- Selon votre Age
- 2- Selon les examens à faire
- 3- Joindre a minima les formulaires en votre possession avec nom, prénom etc. (1ère page avec votre Nom et Prénom etc. Entre autre)
- 4- Rappel pour les jeunes au bout de 3 saisons le formulaire aux questions ne suffit plus, vous devez voir votre médecin généraliste ou sport OBLIGATOIREMENT.
- 5- Nous vous ferons un retour de dossier si vous ne l'avez pas rempli correctement et votre licence ne sera pas validée.

ASSEMBLEE GENERALE - SAISON 2024 / 2025

-MESDAMES, MESSIEURS LES ARBITRES, A NOTER :



Cher(s) collègues arbitres,

Les arbitres Savoyards (District, Ligue) et les observateurs sont invités à participer à l'Assemblée Générale

de début de saison qui se déroulera le :

Samedi 07 septembre 2024

(Rendez-vous de 8h15 à 13h00)

Club FC SUD LAC

Lieu : STADE Noel MERCIER

Rue Pré-Fontaine, 73420 VOGLANS



Lors de ce regroupement, vous participerez : **au test physique (TAISA)**

: au test théorique (QUESTIONNAIRE VIDEO)

Suivi de l'Assemblée Générale des Arbitres :

Bilan saison 2023/2024

Objectif et consignes définis par la CDA pour la saison à venir 2024/2025 (membres de CDA)

Intervention du Président du District de Football de SAVOIE

Remise des écussons des écoles d'arbitrage de la saison 2023/2024

Remise des récompenses de la saison 2023/2024 : CD, CDA SAVOIE

Intervention du Président de l'UNAF SAVOIE

Remise de récompenses UNAF

Suivi d'un moment de convivialité.

PV N°681 du 17 juillet 2024

MESDAMES et MESSIEURS les ARBITRES

MERCI DE PRENDRE CONNAISSANCE DE LA DATE et LE LIEU de L'ASSEMBLEE GENERALE AFIN D'ETRE

PRESENT QUI,

NOUS LE RAPPELONS EST OBLIBATOIRE

(Conformément au règlement intérieur de la CDA SAVOIE)

INFORMATIONS des modifications des lois du jeu FFF, ainsi que les directives de la CDA, etc...

NOTE AUX CLUBS / CLASSES FOOTBALL – SAISON 2024 / 2025



A l'attention des clubs : Présidents, Dirigeants, éducateurs

La commission des Arbitres est votre disposition pour organiser des modules d'information ou une formation complète d'Arbitrage.

Afin de planifier des jours de formation, merci de contacter :
M. Daniel DESMARIEUX (Président de la Commission d'Arbitrage de SAVOIE)

Tél : 06 75 93 17 52

Le District de Football de SAVOIE Par courriel : district@savoie.fff.fr

NOTE AUX CLUBS – SAISON 2024 / 2025



A l'attention des clubs : Présidents, Dirigeants, éducateurs

La commission des Arbitres est votre disposition pour l'organisation de module d'information sur l'Arbitrage.
Dès les catégories Jeunes U 13 ou sur les catégories SENIORS

Afin de planifier des jours de formation, merci de contacter :
M. Daniel DESMARIEUX (Président de la Commission d'Arbitrage de SAVOIE)

Tél : 06 75 93 17 52

Le District de Football de SAVOIE Par courriel : district



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 15 juillet 2024

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET - Sophie LEFEVRE.

Présents non élus : Pierrette CATANIA – Mohamed DAIF - Mario LAURENCIN - Francis MOREL BIRON.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

Secrétaire de la Commission de Discipline
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35 € par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.



POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission Discipline du 15 juillet 2024 - Extractions des sanctions suspensions fermes

Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
15/07/2024	Cpe CORTADE	Joueur	F.C. VILLARGONDRAN	01/06/2024	3 Mois Fermes	22/07/2024
15/07/2024	Cpe CORTADE	Dirigeant	F.C. VILLARGONDRAN	01/06/2024	8 MF dont Auto + 1 match avec sursis	02/06/2024
15/07/2024	Cpe CORTADE	Joueur	F.C. VILLARGONDRAN	01/06/2024	4 MF dont Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	02/06/2024
15/07/2024	Cpe CORTADE	Joueur	F.C. VILLARGONDRAN	01/06/2024	30 MF dont auto + 1 MF par revoc sursis ou IF	02/06/2024
15/07/2024	Cpe CORTADE	Joueur	F.C. VILLARGONDRAN	01/06/2024	2 Matchs Fermes	22/07/2024
15/07/2024	Cpe CORTADE	Joueur	F.C. VILLARGONDRAN	01/06/2024	2 Matchs Fermes	22/07/2024
15/07/2024	Cpe CORTADE	Dirigeant	F.C. VILLARGONDRAN	01/06/2024	4 Matchs Fermes	22/07/2024

ANNEXES

- Amende administrative

